

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **91 (1940)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui suivent assidûment les excursions annuelles. Ils sont pour l'inspecteur forestier un excellent moyen de vulgariser, sans de grandes palabres techniques, une science qui ne doit pas se confiner aux gens du métier. Ils permettent enfin aux membres des autorités communales de faire des comparaisons entre les forêts visitées et leurs propres forêts, et plus d'un, certainement, est arrivé à modifier de cette façon sa petite jugeotte par trop archaïque. Si des résultats pareils sont atteints, c'est déjà quelque chose, et c'est autant de gagné pour la cause que nous défendons.

J. Bornand.

Etranger.

Turquie. *Boisements nouveaux.* Conformément à la loi forestière de 1937, chaque ville et chaque village de ce pays doivent posséder une étendue boisée d'au moins 5 ha. Pour fournir les plants forestiers nécessités par cette prescription, il a été établi, depuis 1937, sept pépinières forestières recouvrant une surface totale de 340 ha. Celles-ci ont été réparties sur toute l'étendue de pays, afin de pouvoir tenir compte des grosses différences climatologiques de ses diverses parties.

Et, bien que leur production ne soit pas encore complète, on a pu créer déjà, jusqu'ici, 1680 ha de peuplements nouveaux, dont 1500 aux environs d'Ankara.

La dépense pour ces différents buts s'est élevée, en 1938, à 210.000 livres turques (environ 420.000 marks allemands).

(Trad. d'après la « Zeitschrift für Weltforstwirtschaft », n° 8, p. 642.)

BIBLIOGRAPHIE.

C. Lanz. **Die Gewinnung von Buchendurchforstungsmaterial** (Exécution des coupes d'éclaircie dans les peuplements de hêtre). Une brochure de 103 p. avec 10 illustrations dans le texte, publiée par l'Association suisse d'économie forestière; Soleure, 1940.¹ — Prix : 2,50 fr.

Aujourd'hui, l'utilisation du bois comme carburant pour camions est enfin, après de pénibles débuts et une longue période durant laquelle les conseils des forestiers restèrent quasi lettre morte, cette utilisation, que d'autres pays pratiquent sur une grande échelle depuis assez longtemps, est enfin chez nous aussi en train de devenir une réalité. Nous ne voulons pas manquer de rappeler que ce résultat, si prometteur pour l'économie forestière nationale, est dû surtout aux efforts persévérants et désintéressés de M. Fr. Aubert, inspecteur forestier à Rolle.

Cette nouvelle utilisation du bois a suscité de nombreux problèmes, dont l'étude a été entreprise par différents instituts et associations. Ainsi le « Laboratoire fédéral d'essai des matériaux », à Zurich, se chargea des essais techniques. C'est l'Association suisse d'économie forestière, par son organe l'Office forestier central, qui s'est occupée de la préparation rationnelle du bois carburant, question de grosse importance. Ce problème ne pouvait pas être résolu avant qu'une série d'autres questions, en étroite relation avec lui, fussent éclaircies. Parmi celles-ci, le séchage rationnel

¹ A toucher auprès de l'Office forestier central de la Suisse, à Soleure.

devait, pendant plusieurs années, faire l'objet d'essais. La publication des résultats aura lieu en deux fois. Le travail ici mentionné expose les résultats des essais concernant *l'exécution des coupes d'éclaircie dans les peuplements de hêtre*, celles-ci livrant un des principaux assortiments employés à la préparation du bois carburant. Une deuxième publication traitera de la réduction de ce bois en morceaux et de son séchage; elle paraîtra sous peu.

L'auteur de la brochure, M. C. Lanz, assistant à l'Office forestier central de Soleure, nous apprend que la détermination de la durée du *temps employé*, dans les différentes phases d'exécution des coupes d'éclaircie, a été son principal moyen d'investigation. Il indique, avec tout le détail désirable, comment il a procédé — quelques photos et de nombreux graphiques complètent avantageusement son exposé — et les résultats essentiels obtenus. Ceux-ci ne sauraient, il va sans dire, être considérés comme définitifs et bien des questions restent encore ouvertes. Mais c'est un grand mérite de l'Office en cause d'avoir voulu soumettre ces questions à une étude minutieuse; notre économie forestière ne pourra qu'y trouver profit. En attendant, le praticien trouve dans cette publication des indications utiles sur la façon rationnelle d'exécuter les éclaircies dans les peuplements de hêtre, sur la durée du travail et les frais qu'elles nécessitent.

Le contenu de cette publication est exposé d'après le plan suivant :

I. *Généralités.*

A. Travaux préparatoires du personnel forestier.

B. Travaux préparatoires du bûcheron.

II. *Les phases de travail.*

A. L'abatage.

B. Le façonnage.

C. Le débardage.

III. *Travail total et frais de production.*

Résumant ses observations relatives à la fabrication de fagots de charbonnette et de fagots de bois carburant, sur terrain plat et sur terrain incliné, M. Lanz arrive à cette constatation que « l'inclinaison du terrain ne joue pas un grand rôle dans le cas particulier. A distances de transport égales, la préparation d'un assortiment déterminé ne demande pas, en terrain incliné, un temps sensiblement plus long qu'en terrain horizontal. Si, dans la pratique, les frais de production sont plus élevés sur les terrains en pente, c'est qu'en général les distances de transport y sont plus longues. »

L'auteur a étudié aussi la question de savoir comment on entrepose le plus avantageusement les produits d'éclaircie. Il arrive à cette conclusion : « C'est sous la forme de fagots de bois carburant, ou mieux de fagots uniquement composés de pièces refendues qu'on entrepose le plus économiquement les produits d'éclaircie des peuplements de hêtre. La mise en réserve d'autres assortiments tels que petites bûches, bois découpé, bois déchiqueté, est beaucoup plus compliquée et conséquemment plus onéreuse que celle de fagots. »

La brochure, rédigée en allemand, s'achève par un résumé en langue française, de plus de douze pages, qui en récapitule fort bien le contenu. Ajoutons qu'elle débute par un avant-propos de M. Winkelmann, directeur de l'Association suisse d'économie forestière, dans lequel sont exposées les grandes lignes du problème envisagé.

C'est une contribution bien actuelle, et que nous saluons avec plaisir, à la solution du problème des soins à donner aux jeunes peuplements, lequel ne cesse de gagner en importance.

H. B.